

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 31 MARS 2015**

Etaient présents : MM MAYOR G. DEBRAUWER A. AERBEYDT M. HALLUIN P. LIEVEN BERNARD M.J. MARCQ F. GALAND R. HOCHART-GILLE F. (arrivée à 19 h 30). DELTOUR J.P. AMUSAN-ROYER J. RIGAUT B. FEVRIER V. TOMASELLA Ch. PLATEL L. POUILLE O. HAZELL N. VERSMESSEN P. BROUTIN F. MESTDAGH J. THOMAS B. DAL MORO S. VANDAELE MEQUIGNON C. DOURDENT L.

Absent excusé : NEANT

Procuration : NEANT

Secrétaire de séance : Madame VANDAELE Carine est désignée en tant que secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité sans observation.

ORDRE DU JOUR

1 – Vote et approbation du budget primitif exercice 2015

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Budget Primitif 2015 présenté par Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE de l'approuver et l'arrêter définitivement aux chiffres ci-après :

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes équilibrées à..... 2 669 602.65 €

Section d'investissement :

Dépenses et Recettes nouvelles équilibrées à..... 2 380 602.72 €

TOTAL..... 5 050 205.37 €

Pour équilibrer le budget, vote et arrête le produit
des impôts locaux à la somme de..... **819 965.00 €**

2 – Mise en conformité PMR
Lot n°6 électricité – Etablissement BERCO
Avenant n° 3 et n°4

Il y a lieu d'établir deux avenants au marché du lot n°6 électricité.

Avenant n°3 : moins-value d'un montant de 1 414.00 € H.T. à l'école primaire.

Pour des travaux non réalisés.

Avenant n° 4 : plus-value d'un montant de 1 805.60 € H.T.

Fourniture et pose dans les sanitaires garçons et filles de matériel d'éclairage électrique et dépose des anciennes installations. Mise en place de 8 plaques de protection.

Avis favorable du Conseil Municipal.

3 – Zone 2AU
Désignation du promoteur

Le Conseil Municipal décide de confier à la Société LOGER Habitat, la commercialisation de la zone 2AU. Le prix de la valeur vénale sera définitivement établi à l'issue du changement du PLU, préalablement aux cessions.

4 – Vente de 6 maisons n°15 à 25 rue de la Petite Catherine
Désignation de l'acquéreur

Le Conseil Municipal décide de reporter, à une séance ultérieure sa décision, les informations d'ordre financier n'étant pas parvenues pour pouvoir délibérer.

5 – Portail « famille »
Designation du prestataire

Le Conseil Municipal, décide de confier à la Société AGORA PLUS la fourniture du logiciel de gestion des prestations aux usagers dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de l'éducation construit autour d'un référentiel familial et sa maintenance.

6 – Création d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe

Un de nos agents affecté à l'école maternelle a satisfait aux épreuves du concours. Pour pouvoir la nommer dans le grade, il y a lieu de créer le poste d'A.T.S.E.M. de 1^{ère} classe.

Avis favorable du Conseil Municipal.

7 – Mise en conformité « Personne à Mobilité Réduite »

Lot n°4 : Menuiseries intérieures – extérieures

Ets S.N.H. – Avenant n°2

Travaux supplémentaires à réaliser en plus-value : **1 168.00 € H.T.**

Questions diverses :

Information :

**-Acquisition d'un ensemble immobilier cadastré B 278 et B 3388 sis 27 rue Sonnevile
Etat d'avancement du dossier**

Le projet d'acte a été adopté. La rédaction définitive est en cours en vue de la signature.

**-Structures inter communales
Rapport des délégués**

SIAEP : Alain DEBRAUWER : -Vote du budget
-Renégociation de prêt

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,

G.MAYOR